



ONTARIO ARTS COUNCIL
CONSEIL DES ARTS DE L'ONTARIO

an Ontario government agency
un organisme du gouvernement de l'Ontario

Aide aux expositions

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX 2010-2011

DATES LIMITES :

Les demandes à ce programme sont acceptées du 1^{er} juin 2010 au 11 février 2011.

TABLE DES MATIÈRES

Description du programme Aide aux expositions	2
Types d'expositions et de dépenses financées par le programme	2
Activités et frais non admissibles	3
Critères d'admissibilité	4
Montant de la demande	5
Modalités de présentation d'une demande	5
Prise de décision	7
Critères de décision	7
Annonce des résultats	8
Obligations en cas d'octroi d'une subvention	8
Aide aux expositions : liste des recommandataires 2010-2011	I-VI

Pour toute question, communiquez avec nous par téléphone ou par courriel.

416-961-1660 / 1-800-387-0058

Responsable du programme : Lisa Wöhrle, poste 7419, lwohrle@arts.on.ca

Adjoints bilingues des programmes :

Anne Gardé Gravestock, poste 7461, agravestock@arts.on.ca

François Boivin, poste 7455, fboivin@arts.on.ca

This document is also available in English.

Description du programme Aide aux expositions

Le programme Aide aux expositions accorde des subventions de 500 \$ à 1 500 \$ pour aider les artistes à assumer les **frais liés à la présentation de leurs œuvres** dans une exposition confirmée. Les artistes doivent soumettre leur demande auprès d'organismes recommandataires indépendants situés dans toute la province. Ces organismes sont des galeries d'art publiques, des centres d'artistes autogérés et d'autres organismes des arts médiatiques et arts visuels qui administrent le programme Aide aux expositions et soumettent leurs recommandations au Conseil des arts de l'Ontario (CAO).

Les énoncés de vision qui président aux orientations du CAO forment le cadre des priorités de financement du programme Aide aux expositions :

- ❑ Les artistes voient s'épanouir leur vie, leur carrière et leur travail.
- ❑ Les artistes autochtones, francophones, des communautés culturelles, de la nouvelle génération et de toutes les régions sont reconnus pour la valeur qu'ils apportent à la population, aux cultures et aux secteurs créatifs de l'Ontario.
- ❑ La créativité, l'innovation et l'excellence des artistes de l'Ontario dans toute leur diversité sont reconnues et saluées à l'échelle locale, nationale et internationale.

2

Types d'expositions et de dépenses financées par le programme

EXPOSITIONS ADMISSIBLES

Les expositions admissibles doivent être confirmées et se tenir dans des locaux ouverts au public. **Ces expositions ne doivent pas nécessairement se tenir dans une galerie recommandataire.** Sont notamment admissibles :

- ❑ Les expositions qui se tiennent en Ontario, dans d'autres provinces ou dans d'autres pays.
- ❑ Les expositions qui se tiennent dans des galeries d'art publiques, des centres d'artistes autogérés ou des galeries d'art commerciales.
- ❑ Les expositions individuelles et les expositions collectives.
- ❑ Les expositions publiques à compte d'artiste ou organisées par les artistes.
- ❑ Les expositions qui se tiennent dans des endroits non traditionnels (centres communautaires, restaurants, locaux loués, en ligne, etc.).
- ❑ Les expositions d'art et d'artisanat, les salons d'art, les tournées d'ateliers de collectifs.

DÉPENSES ADMISSIBLES

Vous pouvez utiliser la subvention d'aide aux expositions pour couvrir les frais suivants, **s'ils relèvent de votre responsabilité et ne sont pas assumés par la galerie :**

- ❑ Le matériel servant à la préparation et à l'installation de l'œuvre, notamment les cadres, accessoires de montage et d'installation,

construction d'éléments de structure particuliers à une installation, etc.
NOTA : L'achat de matériel servant à la création de l'œuvre n'est pas admissible.

- ❑ L'équipement audiovisuel servant à la présentation de l'œuvre, notamment la location ou l'achat de moniteurs, projecteurs, câbles, synchroniseuses, ordinateurs, etc. L'achat d'équipement de présentation audiovisuel est admissible lorsque la location n'est pas réalisable. Une explication détaillée doit être fournie à l'appui des demandes d'achat. L'équipement acheté reste la propriété de l'artiste, et non de la galerie.
- ❑ La mise en caisse et le transport des œuvres.
- ❑ Les frais d'assistance pour l'installation de l'exposition, y compris l'assistance technique.
- ❑ Les frais de promotion de l'exposition, notamment la conception, l'impression et l'envoi d'invitations, l'affichage sur Internet, la publicité payée (imprimée ou en ligne).
- ❑ Les cachets et frais de location, notamment la location de locaux pour l'exposition, les frais de stands.
- ❑ Les frais d'assurance, notamment pour le transport des œuvres ou les locaux de l'exposition.

3

Activités et frais non admissibles

Ne sont pas admissibles à une subvention du programme Aide aux expositions :

- ❑ Les expositions dont le vernissage a eu lieu avant la présentation de la demande à un recommandataire.
- ❑ Le coût des matériaux et autres dépenses liées à la création de l'œuvre, notamment l'impression d'œuvres photographiques.
- ❑ Les coûts de location d'un studio.
- ❑ Les frais de déplacement. (*Ces frais sont admissibles uniquement dans des circonstances exceptionnelles, p. ex. dans le cas d'une œuvre de performance ou de l'installation d'une œuvre créée pour un lieu particulier.*)
- ❑ Les frais d'hébergement.
- ❑ Les dépenses d'immobilisations (achat d'équipement, p. ex.).
- ❑ Les catalogues.
- ❑ Les frais de la réception de vernissage et les frais d'accueil.
- ❑ La documentation photographique ou audiovisuelle de l'œuvre.

Les subventions ne peuvent pas servir à couvrir les dépenses qui relèvent de la responsabilité de la galerie. Elles ne remplacent pas non plus le cachet qu'une galerie peut vous verser pour l'exposition de vos œuvres.

NOTA : Les recommandataires ne peuvent pas approuver des subventions qui leur seront reversées de quelque manière que ce soit.

Critères d'admissibilité

Ce programme est ouvert aux artistes en arts visuels, en arts médiatiques et en métiers d'art qui se préparent à une exposition confirmée. Sont admissibles les artistes visuels et médiatiques de toute une gamme de techniques et disciplines – notamment dessin, médias électroniques, installations (cinématographiques, vidéographiques, sonores, sculpturales), peinture, représentations, photographie ou œuvres photographiques, gravure et sculpture.

Sont également admissibles les artistes de tout un éventail de métiers d'art et de techniques – notamment perlage, exécution artistique du livre, céramique, fibre, mobilier, métal, verre et bois.

Pour être admissible aux subventions de projet du CAO, un particulier doit :

- ❑ Être résident de l'Ontario et citoyen canadien, **ou** être résident permanent du Canada, **ou** avoir fait une demande de statut de résident permanent et être en mesure de présenter des pièces justificatives sur demande.
- ❑ Avoir résidé en Ontario depuis au moins un an avant la présentation de la demande et y résider au moins huit mois par an.
 - Les artistes qui vivent en Ontario peuvent s'absenter de la province pour une période ne dépassant pas un an et continuer à être admissibles à l'aide du CAO à condition de s'absenter temporairement (pour un stage de formation ou de perfectionnement artistique, p. ex.) et de ne pas solliciter l'aide d'instances situées dans leur lieu de résidence provisoire.
 - Les artistes francophones reconnus comme artistes ontariens qui résident en permanence dans des municipalités québécoises de la région de la capitale nationale et qui contribuent activement à la vie artistique de l'Ontario sont admissibles aux subventions de projet du CAO, à condition de ne pas demander l'aide du gouvernement du Québec pour le même projet.
- ❑ Être artiste professionnel. Par *professionnel*, le CAO entend tout artiste qui a acquis ses compétences par une formation ou par la pratique, qui est reconnu comme tel par les artistes travaillant dans la même tradition artistique, qui a des antécédents en matière de présentation publique ou de publication, qui cherche à être rémunéré pour son travail et qui exerce son art. De brèves interruptions dans la carrière artistique sont permises.

Les étudiants qui suivent des cours à plein temps dans un établissement d'enseignement ne sont pas admissibles. Si vous avez terminé des études de premier cycle en arts visuels, arts médiatiques ou métiers d'arts, vous devez avoir travaillé au moins un an dans votre discipline avant de présenter une demande à ce programme.

Dans le cas des expositions groupées, chaque artiste doit présenter individuellement une demande pour ses propres frais.

COLLABORATIONS

Ce programme accorde des subventions uniquement aux artistes individuels. Si vous créez une œuvre en collaboration avec un ou plusieurs autres artistes, un des artistes doit présenter la demande au nom de l'équipe. Si la subvention est accordée, l'artiste en question recevra un feuillet T4A et assumera la responsabilité de la subvention. Vous pouvez annexer soit un historique de l'équipe, soit un CV de chaque artiste. Dans l'énoncé artistique, décrivez la nature de la collaboration et annexez des documents d'appui d'œuvres collectives antérieures. N'hésitez pas à nous appeler si vous avez des questions.

CONFLIT D'INTÉRÊTS

Pour éviter tout conflit d'intérêts, vous ne pouvez pas faire une demande à un recommandataire si vous avez avec lui des liens à titre d'employé, de membre du conseil d'administration ou de membre du jury/comité qui prend les décisions relatives aux subventions d'aide aux expositions, ou si vous êtes membre de leur famille immédiate.

Montant de la demande

La subvention minimale que vous pouvez demander est de 500 \$. La subvention maximale que vous pouvez demander est de 1 500 \$.

Un recommandataire peut recommander l'octroi d'un montant inférieur au montant demandé (mais pas inférieur à 500 \$). Il ne peut pas recommander l'octroi d'un montant supérieur au montant demandé.

Vous pouvez **demander et recevoir** plus d'une subvention du programme Aide aux expositions par exercice financier du CAO (1^{er} avril - 31 mars), mais **chaque subvention doit viser une exposition différente** et le total pour l'exercice ne peut pas dépasser 1 500 \$.

Nota : Ne faites pas une demande pour la même exposition à plus d'un recommandataire à la fois. Adressez-vous à un deuxième recommandataire seulement si la demande adressée au premier recommandataire est refusée.

Modalités de présentation d'une demande

Vous devez faire votre demande de subvention à l'un des recommandataires du programme Aide aux expositions. Ces recommandataires sont des galeries d'arts visuels, d'art médiatique et de métiers d'art ainsi que des organismes sans but lucratif qui administrent le programme Aide aux expositions au nom du CAO (voir la *Liste des recommandataires du programme Aide aux expositions* ci-jointe). Une fois que l'organisme recommandataire a pris une décision, il envoie ses recommandations au CAO, et le CAO vous versera la subvention.

Aux fins de ce programme, la province est divisée en 6 zones. Vous pouvez présenter une demande uniquement aux recommandataires situés dans votre zone de résidence. La *Carte des zones du programme Aide aux expositions* et la *Liste*

des recommandataires du programme Aide aux expositions, tout comme les formulaires de demande, peuvent être téléchargés du site web du CAO : www.arts.on.ca > Programmes de subvention et prix > Recherche – Programmes de subvention > Aide aux expositions. adresser leur demande

Certains recommandataires sont spécialisés dans des domaines particuliers. Les artistes admissibles peuvent adresser leur demande à ces recommandataires-là même s'ils se trouvent à l'extérieur de leur zone de résidence :

- ❑ **Les artistes autochtones** de toutes les régions peuvent adresser leur demande à n'importe quel organisme recommandataire autochtone.
- ❑ **Les artistes en métiers d'art** de toutes les régions peuvent adresser leur demande soit à l'un des recommandataires spécialisés en métiers d'art, soit à un recommandataire local spécialisé en métiers d'art.
- ❑ **Les artistes francophones** peuvent adresser leur demande en français à n'importe quel recommandataire francophone.
- ❑ **Les artistes médiatiques** de toutes les régions peuvent adresser leur demande à l'un des recommandataires spécialisés en arts médiatiques.
- ❑ **Les artistes-photographes** de toutes les régions peuvent adresser leur demande soit à la Gallery 44 Centre for Contemporary Photography (recommandataire spécialisé en photographie), soit à un recommandataire local spécialisé en photographie.

DATES LIMITES

Ce programme est ouvert et traite le versement des subventions de juin à février. Chaque recommandataire est libre de fixer ses propres dates limites pendant cette période. Les recommandataires peuvent établir deux dates limites par an ou peuvent décider d'accepter les demandes en continu. Pour tout détail, reportez-vous à la page web du programme Aide aux expositions ou adressez-vous directement au recommandataire.

- ❑ Dans la mesure du possible, faites votre demande suffisamment à l'avance. Vous pouvez faire une demande jusqu'à un an avant la date d'ouverture de l'exposition.
- ❑ Chaque année, les recommandataires doivent faire parvenir leurs recommandations finales au CAO à la mi-février. Aucune subvention n'est versée entre mars et mai, jusqu'à ce que le conseil d'administration du CAO approuve le budget affecté aux recommandataires pour l'exercice suivant.
- ❑ Les recommandataires peuvent accepter des demandes pendant la période d'inactivité du programme, par exemple lorsqu'une exposition doit ouvrir entre mars et mai et que le candidat n'était pas en mesure de soumettre sa demande à l'avance. La demande doit cependant être soumise au recommandataire avant l'ouverture de l'exposition. Le recommandataire ne peut faire une recommandation de subvention que sur avis des nouvelles allocations d'aide aux expositions par le CAO.

ÉTAPES DE LA PRÉSENTATION D'UNE DEMANDE

- ❑ Premièrement, choisissez un recommandataire. Examinez la *Carte des zones du programme Aide aux expositions* et la *Liste des recommandataires du programme Aide aux expositions* pour repérer ceux qui se trouvent dans votre zone. Les dates limites des demandes sont fixées par les recommandataires et sont affichées en juin sur le site web du CAO. Vous pouvez aussi communiquer directement avec les recommandataires pour obtenir ce renseignement.
- ❑ Remplissez un formulaire de demande, annexe-lui un CV, un document de confirmation de l'exposition et 10 images ou une documentation audiovisuelle de vos œuvres (*le recommandataire vous précisera les formats acceptables*) et envoyez le dossier de demande complet au recommandataire. **Pour que la demande soit admissible, le recommandataire doit la recevoir avant l'ouverture de l'exposition.**
- ❑ Si le recommandataire décide de vous recommander pour une subvention, il remplira et signera votre demande et l'enverra au CAO, accompagnée du document de confirmation de l'exposition et d'une copie de votre CV. Le recommandataire vous renverra votre matériel d'appui visuel.
- ❑ Le CAO examinera la demande pour vérifier qu'elle contient tous les renseignements exigés et confirmer votre admissibilité. Il CAO vous enverra ensuite un chèque, généralement dans les 3-4 semaines qui suivent la réception de la recommandation. L'envoi du chèque pourrait être retardé si votre demande contient des informations incomplètes ou incorrectes.

7

Prise de décision

Les recommandataires établissent leurs propres modalités pour évaluer les demandes d'aide aux expositions et faire les recommandations de subvention, en fonction des besoins de leur collectivité. Dans certains cas, un jury ou un comité évalue les demandes ; dans d'autres cas, le conservateur ou des membres du personnel prennent les décisions.

Les recommandataires des zones 1 à 4 peuvent recommander au maximum 40 % de leur allocation d'aide aux expositions à des artistes qui exposent dans les locaux du recommandataire. Les recommandataires du Nord, dans les zones 5 et 6, peuvent recommander jusqu'à 80 %.

Critères de décision

Pour prendre leurs décisions en matière de subventions, les recommandataires évaluent le mérite artistique de votre matériel d'appui et de votre énoncé artistique. Ils peuvent en outre établir leurs propres critères et priorités pour les recommandations de subvention d'aide aux expositions en fonction de leur spécialisation et des besoins de la collectivité.

Les renseignements sur les critères, les domaines de spécialisation et les priorités de financement des différents recommandataires seront affichés sur le site web du CAO à partir de juin. Vous pouvez aussi obtenir ces renseignements directement auprès des recommandataires.

Annnonce des résultats

Une fois que le recommandataire aura pris sa décision, il vous fera savoir s'il vous a recommandé pour une subvention d'aide aux expositions. **Ne communiquez pas avec le CAO pour demander cette information.**

Si votre demande a fait l'objet d'une recommandation, le CAO vous enverra une lettre et un chèque, généralement dans les 3-4 semaines qui suivent la réception de la demande remplie par le recommandataire. Un feuillet T4A vous sera envoyé au mois de février suivant.

Vous pouvez recevoir des subventions d'aide aux expositions en plus d'autres subventions du CAO destinées aux artistes.



Obligations en cas d'octroi d'une subvention

REMERCIEMENTS

Si vous obtenez une subvention, vous devez reconnaître l'appui dont vous avez bénéficié en reproduisant le logo du CAO dans toute la documentation promotionnelle imprimée relative à l'exposition. Si vous êtes informé de l'octroi de la subvention après l'impression des invitations, veuillez reconnaître l'appui du CAO sur tous les autres supports (panneaux, sites web, présentations, etc.).

RAPPORT

Si vous obtenez une subvention, vous devez envoyer un bref rapport final dans les trois mois qui suivent le dernier jour de l'exposition subventionnée. Le formulaire de rapport final sera annexé à votre chèque et peut également être téléchargé du site web du CAO.

Une subvention d'aide aux expositions ne vous sera pas versée si vous avez un rapport final en souffrance pour une subvention antérieure du CAO.

Si vous omettez d'envoyer un rapport, le CAO pourrait exiger le remboursement de la subvention. Vous n'aurez plus le droit de faire une demande de subvention à quelque programme du CAO que ce soit ni de recevoir un versement quelconque jusqu'au remboursement de la subvention ou jusqu'à la présentation d'un rapport satisfaisant.

Conseil des arts de l'Ontario
151, rue Bloor Ouest, 5^e étage
Toronto (Ontario) M5S 1T6
www.arts.on.ca / info@arts.on.ca

AIDE AUX EXPOSITIONS : LISTE DES RECOMMANDATAIRES 2010-2011

Vous devez présenter une demande à un recommandataire situé dans votre zone de résidence. Les exceptions à cette règle figurent ci-dessous. Consultez la Carte des zones du programme Aide aux expositions pour repérer votre zone de résidence. Vous trouverez les coordonnées détaillées des recommandataires dans les pages suivantes.

ZONE 1

Art Gallery of Windsor
Artcite, Windsor
Durham Art Gallery, Durham
Forest City Gallery, London
Gallery Lambton, Sarnia
McIntosh Gallery, London
Museum London
St. Thomas-Elgin Public Art Centre, St. Thomas
Thames Art Gallery, Chatham
Tom Thomson Art Gallery, Owen Sound

ZONE 2

Cambridge Galleries
Gallery Stratford
Glenhyrst Art Gallery of Brant, Brantford
Grimsby Public Art Gallery
Kitchener-Waterloo Art Gallery
Macdonald Stewart Art Centre, Guelph
Niagara Artists' Centre, St. Catharines
Woodstock Art Gallery

ZONE 3

A Space, Toronto
Art Gallery of Hamilton
Burlington Art Centre
Hamilton Artists Inc.
Immigrant Culture and Art Association, Hamilton
Justina M. Barnicke Gallery, Toronto
McMaster Museum of Art, Hamilton
Mercer Union, Toronto

Power Plant Contemporary Art Gallery, Toronto
Robert McLaughlin Gallery, Oshawa
South Asian Visual Arts Centre, Toronto
Station Gallery, Whitby
Varley Art Gallery, Markham **NOUVEAU**
Women's Art Resource Centre / WARC Gallery, Toronto
YYZ Artists' Outlet, Toronto

ZONE 4

Agnes Etherington Art Centre, Kingston
Agnes Jamieson Gallery, Minden
Art Gallery of Northumberland, Cobourg
Art Gallery of Peterborough
Artspace, Peterborough
Galerie SAW Gallery, Ottawa
Gallery 101. Galerie 101, Ottawa
Modern Fuel Artist-Run Centre, Kingston

ZONE 5

Art Gallery of Algoma, Sault Ste. Marie
Art Gallery of Sudbury/Galerie d'art de Sudbury
Gore Bay Museum, Gore Bay (île Manitoulin)
MacLaren Art Centre, Barrie
Timmins Museum: National Exhibition Centre
White Water Gallery, North Bay
WKP Kennedy Gallery, North Bay

ZONE 6

Definitely Superior, Thunder Bay
Fort Frances Museum, Fort Frances
Pictograph Gallery, Atikokan
Thunder Bay Art Gallery

Les **ARTISTES FRANCOPHONES** peuvent s'adresser en français à n'importe quel recommandataire francophone, y compris ceux situés à l'extérieur de leur zone de résidence.

- Galerie 815, Hearst
- Galerie Céline-Allard, Toronto
- Galerie d'art Eugène-Racette, Ottawa
- Galerie du Nouvel-Ontario, Sudbury
- Galerie Glendon Gallery, Toronto **NOUVEAU**
- Galerie SAW Gallery, Ottawa
- Gallery 101. Galerie 101, Ottawa

Nota : Galerie 101 et Galerie SAW Gallery acceptent les demandes en français ou en anglais.

Les **ARTISTES AUTOCHTONES** de toutes les régions peuvent s'adresser à n'importe quel recommandataire autochtone, y compris ceux situés à l'extérieur de leur zone de résidence.

- Neto Hatinakwe Onkwehowe Native Arts Canada, Niagara Falls
- Ojibwe Cultural Foundation, M'Chigeeng (île Manitoulin)
- Woodland Cultural Centre, Brantford

Les **ARTISTES MÉDIATIQUES** de toutes les régions peuvent soumettre leurs demandes à l'un des recommandataires spécialisés en arts médiatiques

- InterAccess Media Arts Centre, Toronto
- SAW Video, Ottawa
- Artcite, Windsor

Nota : Artcite accepte les demandes en arts médiatiques en plus de celles en arts visuels.

Les **ARTISTES EN MÉTIERS D'ART** de toutes les régions peuvent s'adresser à l'un des recommandataires spécialisés en métiers d'art.

- Craft Studios at Harbourfront, Toronto
- Ontario Crafts Council, Toronto
- Textile Museum of Canada, Toronto

Les **ARTISTES-PHOTOGRAPHES** de toutes les régions peuvent soit s'adresser à la Gallery 44 Centre for Contemporary Photography, soit s'adresser à un recommandataire local spécialisé en photographie.

ZONE 1

Art Gallery of Windsor
401, promenade Riverside
Ouest
Windsor ON N9A 7J1
Mandy Salter
519-977-0013, poste 125
msalter@agw.ca
www.agw.ca

Artcite Inc.
109, avenue University Ouest
Windsor ON N9A 5P4
Bernard Helling ou
Christine Burchnell
519-977-6564
info@artcite.ca
ou xtine@artcite.ca
www.artcite.ca

Durham Art Gallery
Case postale 1021
251, rue George Est
Durham ON N0G 1R0
Ilse Gassinger
519-369-3692
igassinger@durhamart.on.ca
www.durhamart.on.ca

Forest City Gallery
258, rue Richmond
London ON N6B 2H7
519-434-5875
forestcitygallery@gmail.com
www.forestcitygallery.ca

Gallery Lambton
150, rue Christina Nord
Sarnia ON N7T 7W5
Lisa Daniels
519-336-8128, poste 24
lisa.daniels@county-lambton.on.ca
www.lclmg.org

McIntosh Gallery
Université Western Ontario
London ON N6A 3K7
Catherine Elliot Shaw
519-661-3181
celliots@uwo.ca
www.mcintoshgallery.ca

Museum London
421, rue Ridout Nord
London ON N6A 5H4
Becky Boughner
519-661-0333, poste 4230
bboughne@museumlondon.ca

St. Thomas - Elgin Public Art Centre
301, rue Talbot
St. Thomas ON N5P 1B5
Laura Woermke
519-631-4040
lwoermke@stepac.ca
www.stepac.ca

Thames Art Gallery
75, rue William Nord
Chatham ON N7M 4L4
Carl Lavoy
519-354-8346, poste 35
carll@chatham-kent.ca
www.chatham-kent.ca

Tom Thomson Art Gallery
840 First Avenue West
Owen Sound ON N4K 4K4
Michelle Le Chien
519-376-1932, poste 230
mlechien@e-owensound.com
www.tomthomson.org

ZONE 2

Cambridge Galleries
1, North Square
Cambridge ON N1S 2K6
Mary Misner
519-621-0460
mmisner@cambridgegalleries.ca
www.cambridgegalleries.ca

Gallery Stratford
54, rue Romeo Sud
Stratford ON N5A 4S9
Zhe Gu
519-271-5271, poste 22
zgu@gallerystratford.on.ca
www.gallerystratford.on.ca

Glenhyrst Art Gallery of Brant
20, chemin Ava
Brantford ON N3T 5G9
Kathryn Hogg
519-756-5932
khogg@glenhyrstartgallery.ca
www.glenhyrst.ca

Grimsby Public Art Gallery
18, allée Carnegie
Grimsby ON L3M 1Y1
Rhona Wenger
905-945-3246
rwenger@town.grimsby.on.ca
www.town.grimsby.on.ca

Kitchener-Waterloo Art Gallery
101, rue Queen Nord
Kitchener ON N2H 6P7
Crystal Mowry
519-579-5860, poste 215
cmowry@kwag.on.ca
www.kwag.on.ca

Macdonald Stewart Art Centre
358, rue Gordon
Guelph ON N1G 1Y1
Dawn Owen
519-837-0010, poste 58679
dowen@msac.ca
www.msac.ca

Niagara Artists' Company
354, rue St. Paul
St. Catharines ON L2R 3N2
Stephen Remus
905-641-0331
artists@nac.org
www.nac.org

Woodstock Art Gallery
447, rue Hunter
Woodstock ON N4S 4G7
Maria Ricker
519-539-6761 ou 519-539-2780
mricker@city.woodstock.on.ca

ZONE 3

A Space

401, rue Richmond O, bureau 110
Toronto ON M5V 3A8
Victoria Moufawad-Paul
416-979-9633
info@aspacegallery.org
www.aspacegallery.org

Art Gallery of Hamilton

123, rue King Ouest
Hamilton ON L8P 4S8
Melissa Bennett
905-527-6610, poste 257
melissa@artgalleryofhamilton.com
www.artgalleryofhamilton.com

Burlington Art Centre

1333, chemin Lakeshore
Burlington ON L7S 1A9
George Wale
905-632-7796, poste 303
george.wale@burlingtonartcentre.on.ca
www.thebac.ca

Hamilton Artists Inc.

161, rue James N
Hamilton ON L8R 2K9
Adresse postale :
P.O. Box 37047
Jamesville RPO
Hamilton ON L8R 3P1
Irene Loughlin
905- 529-3355
irene@hamiltonartistsinc.on.ca
www.hamiltonartistsinc.on.ca

Immigrant Culture and Art Association

51, rue Stuart
Hamilton ON L8L 1B5
Katarina Balmazan
905-529-0181
icaa@immigrantart.org
www.immigrantart.org

Justina M. Barnicke Gallery, Hart House

7 Hart House Circle
Université de Toronto
Toronto ON M5S 3H3
Barbara Fischer
416-978-8398
jmb.gallery@utoronto.ca
www.jmbgallery.ca

McMaster Museum of Art

Édifice Alvin A. Lee
1280, rue Main Ouest,
bureau A203
Hamilton ON L8S 4L6
Carol Podedworny
905-525-9140, poste 26452
podedwo@mcmaster.ca
www.mcmaster.ca/museum

Mercer Union

1286, rue Bloor Ouest
Toronto ON M6H 1N9
Sarah Robayo Sheridan
416-536-1519
sarah@mercerunion.org
ou info@mercerunion.org
www.mercerunion.org

Power Plant Contemporary Art Gallery

231, Queens Quay Ouest
Toronto ON M5J 2G8
Daniela Esposito
416-973-4949
desposito@harbourfrontcentre.com
www.thepowerplant.org

Robert McLaughlin Gallery

Civic Centre, 72, rue Queen
Oshawa ON L1H 3Z3
Linda Jansma
905-576-3000
ljansma@rmg.on.ca
www.rmg.on.ca

South Asian Visual Arts Centre (SAVAC)

401, rue Richmond O, bureau 450
Toronto ON M5V 3A8
Srimoyee Mitra
416-542-1661
info@savac.net
www.savac.net

Station Gallery

1450, rue Henry
Whitby ON L1N 0A8
Olexander Wlasenko
905- 668-4185, poste 7604
wlasenkoo@whitby.ca
www.whitystationgallery.com

Varley Art Gallery

216, rue Main
Unionville ON L3R 2H1
Alison Plouffe
905-477-9511, poste 222
aplouffe@markham.ca
www.varleygallery.ca

Women's Art Resource Centre (WARC Gallery)

401, rue Richmond O, bureau 122
Toronto ON M5V 3A8
Linda Abrahams ou
Irene Packer
416-977-0097
warc@warc.net
www.warc.net

YYZ Artists' Outlet

401, rue Richmond O, bureau 140
Toronto ON M5V 3A8
Ana Barajas
416-598-4546
abarajas@yyzartistsoutlet.org
www.yyzartistsoutlet.org

ZONE 4

Agnes Etherington Art Centre

Avenue University, coin allée
Bader
Kingston ON K7L 3N6
Matthew Hills
613-533-2190
matthew.hills@queensu.ca
www.aeac.ca

Agnes Jamieson Gallery

Minden Hills Cultural Centre
176, rue Bobcaygeon
Minden ON K0M 2K0
Laurie Carmount
705-286-3763
gallery@mindenhills.ca
www.mindenculturalcentre.com

Art Gallery of Northumberland

55, rue King Ouest, 3^e étage
Cobourg ON K9A 2M2
Dorette Carter
905-372-0333
agn@eagle.ca
www.artgalleryofnorthumberland.com

Art Gallery of Peterborough

250, rue Crescent
Peterborough ON K9J 2G1
705-743-9179, poste 2023
www.agp.on.ca

Artspace

C.P. 1748,
378, rue Aylmer Nord
Peterborough ON K9J 7X6
Iga Janik
705-748-3883
iga@artspace-arc.org
www.artspace-arc.org

Galerie SAW Gallery

67, rue Nicholas
Ottawa ON K1N 7B9
Stefan St-Laurent
ou Tam-Ca Vo-Van
613-236-6181
sawprogramming@artengine.ca
www.galleriesawgallery.com

Gallery 101 / Galerie 101

301½, rue Bank, Unité 1
Ottawa ON K1Y 1X7
Leanne L'Hirondelle
613-230-2799
news@gallery101.org
www.gallery101.org

Modern Fuel Artist-Run Centre

21A, rue Queen
Kingston ON K7K 1A1
Michael Davidge
613-548-4883
admin@modernfuel.org
www.modernfuel.org

ZONE 5

Art Gallery of Algoma

10, rue East
Sault Ste. Marie ON P6A 3C3
Curtis Collins
705-949-9067
curtis@artgalleryofalgoma.ca
www.artgalleryofalgoma.on.ca

Art Gallery of Sudbury / Galerie d'art de Sudbury

251, rue John
Sudbury ON P3E 1P9
Krysta Telenko
705-675-4871
ktelenko@artsudbury.org
www.artsudbury.org

Gore Bay Museum

Case postale 222
Gore Bay ON POP 1H0
Nicole Weppler
705-282-2040

MacLaren Art Centre

37, rue Mulcaster
Barrie ON L4M 3M2
Ben Portis
705-720-1044, poste 224
curator@maclarenart.ca
www.maclarenart.com

Timmins Museum:

National Exhibition Centre
220, boul. Algonquin Est
Timmins ON P4N 1B3
Karen Bachmann
705-360-2617
karen.bachmann@timmins.ca

W.K.P. Kennedy Gallery

Capitol Centre
150, rue Main Est
North Bay ON P1B 1A8
Dermot Wilson
705-474-1944, poste 227
dwilson@capitolcentre.ca
www.kennedygallery.org

White Water Gallery

109, rue Main Est
C. P. 1491
North Bay ON P1B 1A9
Clayton Windatt
705-475-2444
info@whitewatergallery.com
www.whitewatergallery.com

ZONE 6

Definitely Superior Art Gallery

250, avenue Park,
bureau 101, case 24012
Thunder Bay ON P7A 8A9
David Karasiewicz,
807-344-3814
defsup@tbaytel.net
www.definitelysuperior.com

Fort Frances Museum

259, rue Scott
Fort Frances ON P9A 1G8
Pamela Hawley, 807-274-7891
phawley@fort-frances.com
www.fort-frances.com/museum

Thunder Bay Art Gallery

1080, rue Keewatin
Case postale 10193
Thunder Bay ON P7B 6T7
Sharon Godwin
807-577-6427
segodwin@theag.ca
www.theag.ca

Pictograph Gallery

Case 1919, 115, rue Main
Voyageur Mall
Atikokan ON P0T 1C0
Andrea Allison
807-597-2554
allisona@tbaytel.net

RECOMMANDATAIRES FRANCOPHONES

Galerie 815

Le Conseil des Arts de Hearst
73, 9^e rue, 2^e étage, C.P. 2350
Hearst ON P0L 1N0
Sacha Vandermaerl
705-362-4900
conarts3@ntl.sympatico.ca
www.conseildesarts-hearst.ca

Galerie Céline-Allard

Centre francophone de Toronto
20, avenue Lower Spadina
Toronto ON M5V 2Z1
Sophie Bernier
416-203-1220, poste 229
sbernier@centrefranco-sna.org
www.centrefranco.org/services/arts/galerie

Galerie d'art Eugène-Racette

MIFO, Centre culturel d'Orléans
6600, rue Carrière
Ottawa ON K1C 1J4
Isabelle Cantin
613-830-6436, poste 27233
isabelle@mifo.net
www.mifo.net/galerie.php

Galerie Glendon Gallery

Collège Glendon, Université York
2275, avenue Bayview
Pavillon York C-130
Toronto ON M4M 3M6
416-487-6721

Galerie du Nouvel-Ontario, centre d'artistes

174, rue Elgin
Sudbury ON P3E 3N5
Adresse postale :
C.P. 242, succursale B
Sudbury ON P3C 4N5
Danielle Tremblay
705-673-4927
info@gn-o.org
<http://gn-o.org>

Galerie SAW Gallery

67, rue Nicholas
Ottawa ON K1N 7B9
Stefan St-Laurent ou Tam-Ca Vo Van
613-236-6181
sawprogramming@artengine.ca
www.galleriesawgallery.com

Gallery 101 / Galerie 101

301½, rue Bank
Ottawa ON K1Y 1X7
Leanne L'Hirondelle
613-230-2799
news@gallery101.org
www.gallery101.org

RECOMMANDATAIRES EN ARTS MÉDIATIQUES

InterAccess Media Arts Centre

9, rue Ossington
Toronto ON M6J 2Y8
Alex Snukal
416-599-7206
alex.snukal@interaccess.org
www.interaccess.org

Artcite Inc.

109, avenue University Ouest
Windsor ON N9A 5P4
Bernard Helling ou Christine Burchnall
519-977-6564
info@artcite.ca ou xtine@artcite.ca
www.artcite.ca

SAW Video

67, rue Nicholas
Ottawa ON K1N 7B9
Mireille Bourgeois
613-238-7648
sawvideo@sawvideo.com
www.sawvideo.com

RECOMMANDATAIRES AUTOCHTONES

Neto Hatinakwe Onkwehowe Native Arts Canada

5017, avenue Victoria, bureau 203
Niagara Falls ON L2E 4C9
Crystal Drakeford
905-358-6386
netoartscanada@gmail.com
www.netoartscanada.com

Woodland Cultural Centre

Case postale 1506
184, rue Mohawk
Brantford ON N3T 5V6
E. Judy Harris
519-759-2650, poste 244
1-866-412-2202
harisjudy@hotmail.com
ou museum@woodland-centre.on.ca
www.woodland-centre.on.ca

Ojibwe Cultural Foundation

Case postale 278
M'Chigeeng ON P0P 1G0
Kate Roy, 705-377-4902
kate@ojibweculture.ca
www.ojibweculture.ca

RECOMMANDATAIRES EN MÉTIERS D'ART

Craft Studio at Harbourfront Centre

Centre Harbourfront
235, Queen's Quay Ouest
Toronto ON M5J 2G8
Melanie Egan, 416-973-4963
rmegan@harbourfrontcentre.com
www.harbourfrontcentre.com

Textile Museum of Canada

55, avenue Centre
Toronto ON M5G 2H5
Sarah Quinton
416-599-5321, poste 2224
squinton@textilemuseum.ca
www.textilemuseum.ca

Ontario Crafts Council

990, rue Queen Ouest
Toronto ON M6J 1H1
Janna Hiemstra
416-925-4222
jhiemstra@craft.on.ca
www.craft.on.ca

RECOMMANDATAIRE SPÉCIALISÉ EN PHOTOGRAPHIE

Gallery 44 Centre for Contemporary Photography

401, rue Richmond Ouest, bureau 120
Toronto ON M5V 3A8

Alice Dixon
416-979-3941
alice@gallery44.org
www.gallery44.org